Prolonger la durée de vie des produits*

Fiche technique :

Outillage électroportatif

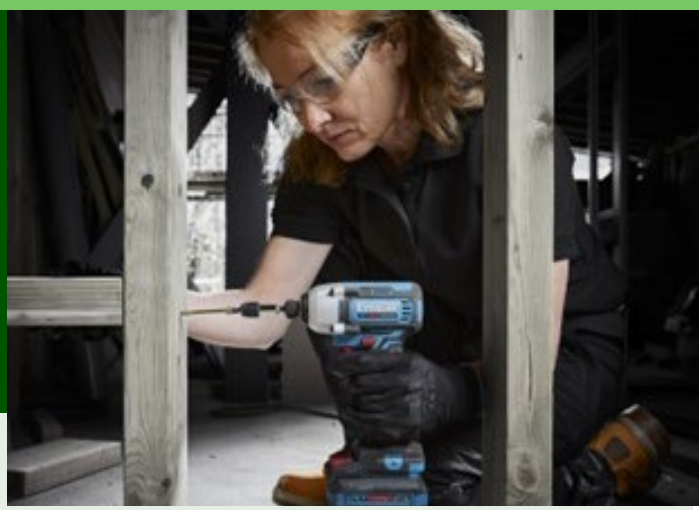

Ce que signifie choisir un produit Green Star

Les produits bénéficiant du statut Green Star sont conçus pour aider les clients à identifier les articles de nos gammes qui contribuent à réduire l'impact sur l'environnement. Les clients peuvent utiliser les informations fournies pour sélectionner et mieux comprendre les produits qui les intéressent ou qu'ils ont achetés.

L'importance de l'outillage électroportatif

L'outillage électroportatif est utilisé dans de nombreux projets d'amélioration de l'habitat, tant par les bricoleurs que par les professionnels. Il est fabriqué à partir d'une grande variété de matériaux, notamment des métaux et des plastiques.

Bien que la plupart des outillages électroportatifs soient utilisés pendant une courte durée, ils n'en consomment pas moins de l'électricité ; il faut donc tenir compte de leur efficacité énergétique. Pour les outils utilisés sur de longues périodes, ou tous les jours par des professionnels, comme les tondeuses à gazon, l'efficacité énergétique est encore plus importante.

Les outils sans fil sont de plus en plus populaires. Les batteries sont souvent vendues avec ces outils, mais de nombreuses marques développent des gammes modulaires au sein desquelles une seule batterie peut être partagée. Lors de l'évaluation du cycle de vie d'une perceuse sans fil, Kingfisher a constaté que l'un des impacts les plus importants de la fabrication de l'outil était lié à la batterie et au chargeur. Le lithium, utilisé dans la plupart des batteries de l'outillage électroportatif moderne, présente une empreinte carbone élevée et est lié à une forte consommation d'eau ainsi qu'à la pollution.

Les critères Green Star pour l'outillage électroportatif sont basés sur l'amélioration de la phase d'utilisation du cycle de vie afin que l'outillage électroportatif ait une durée de vie plus longue. Il existe également des critères Green Star pour l'outillage électroportatif conçu pour fonctionner avec des batteries partagées. Ces critères s'appliquent à l'outillage électroportatif pour l'intérieur et l'extérieur.

Les moteurs sans charbon sont plus efficaces que les moteurs à charbon. Dans un moteur à charbon, la friction crée de la chaleur et réduit le transfert d'énergie vers le moteur. Cette friction réduite dans un moteur sans charbon signifie que davantage d'énergie est transférée à l'entraînement du moteur. Ainsi, cela permet un temps d'utilisation plus long entre les charges. La température plus basse améliore également la durabilité de l'outil, car elle réduit l'usure des composants.

Veuillez noter qu'il existe également des critères Green Star pour l'outillage électroportatif dans les fiches techniques des outils reconditionnés et de la location d'outils.

Critère 1 :

Évaluation des produits Green Star

Chaque produit doit répondre :

à l'ensemble des exigences légales locales ;
à l'ensemble des exigences des politiques de Kingfisher.

Cliquez ici pour consulter les politiques de Kingfisher. Elles comprennent notamment nos normes relatives aux droits humains, aux conditions de travail au sein de la chaîne d'approvisionnement et aux matériaux d'emballage.

Nous vérifions également si les produits figurent sur une liste de critères d'exclusion. La liste de critères d'exclusion contient plusieurs critères ou caractéristiques pertinents pour le type de produit, qui, s'ils sont présents, disqualifient le produit pour le statut Green Star. La liste de critères d'exclusion se trouve à la fin de cette fiche technique. Cette liste est révisée annuellement.

Tous les produits Green Star ne font pas l'objet d'une évaluation du cycle de vie. Cependant, l'application des politiques Kingfisher et des critères de la liste d'exclusion permettent de prendre en compte différentes étapes du cycle de vie du produit.

L'évaluation Green Star « Outillage électroportatif » se concentre sur la phase d'utilisation du cycle de vie du produit. C'est là que le produit peut apporter le plus grand avantage à l'utilisateur tout au long de son utilisation. Cependant, le programme Green Star exclut les produits qui peuvent présenter d'autres aspects néfastes pour l'environnement, que ce soit en raison de leur fabrication ou de leur mise au rebut en fin de vie.

Critère 2 :

Éligibilité au programme Green Star

L'évaluation Green Star « Outillage électroportatif » repose sur un produit répondant à l'un des critères suivants :

- **Comporter un moteur sans charbon.**

et/ou

- **Batteries partagées :**
  - Outillage électroportatif sans fil vendu sans batterie.

Si les critères 1 et 2 sont remplis, un produit peut être retenu comme candidat au programme Green Star.

Vérification et confirmation du statut Green Star

- Tous les produits désignés sont évalués en interne par notre équipe de développement durable et soumis à l'ONG Bioregional pour validation externe. Les évaluations et la validation visent à déterminer si un produit répond aux critères 1 et 2. Pour en savoir plus sur l'ONG Bioregional, cliquez ici
- Une fois l'évaluation externe effectuée, le produit peut alors obtenir le statut Green Star.
- Une évaluation complète est effectuée chaque année pour s'assurer que tous les produits continuent de répondre aux critères de sélection.

Critères de la liste de critères d'exclusion relatifs à l'outillage électroportatif

Ces critères spécifient les caractéristiques ou les aspects des produits qui les rendent inéligibles au programme Green Star :

- Produits fournis avec des piles jetables à usage unique
- Composants en papier ou en bois qui ne respectent pas la Politique relative à la préservation des forêts de Kingfisher
- Produits en plastique recyclé dont la source de plastique est inconnue et/ou dont la sécurité ne peut pas être confirmée
- Outils avec un Indice de réparabilité inférieur ou égal à six. Ce programme, mis en place par le gouvernement français, vise à améliorer la réparabilité en définissant des exigences claires pour les différentes catégories de produits et en attribuant une note sur 10 à chaque produit. Les tondeuses à gazon et les nettoyeurs haute pression vendus en France doivent être évalués. Il est prévu que d'autres produits soient ajoutés au programme.
- Produits dont l'emballage contient du PVC ou du polystyrène expansé.
- Produits ou composants de produits avec placage chrome VI.
- Produits contenant de l'huile de palme, du coton, du caoutchouc ou du cuir, sans preuve que ces matériaux proviennent de sources gérées durablement.

Vérifié en juillet 2025.